

Les différents cursus
de la filière enseignement

GUIDE DE LA FORMATION FEDERALE

Détails sur les différents programmes

FFTB





FEDERATION FRANCAISE DE TWIRLING BATON

Maison Régionale des Sports - 3 place de la Mairie - 86240 ITEUIL

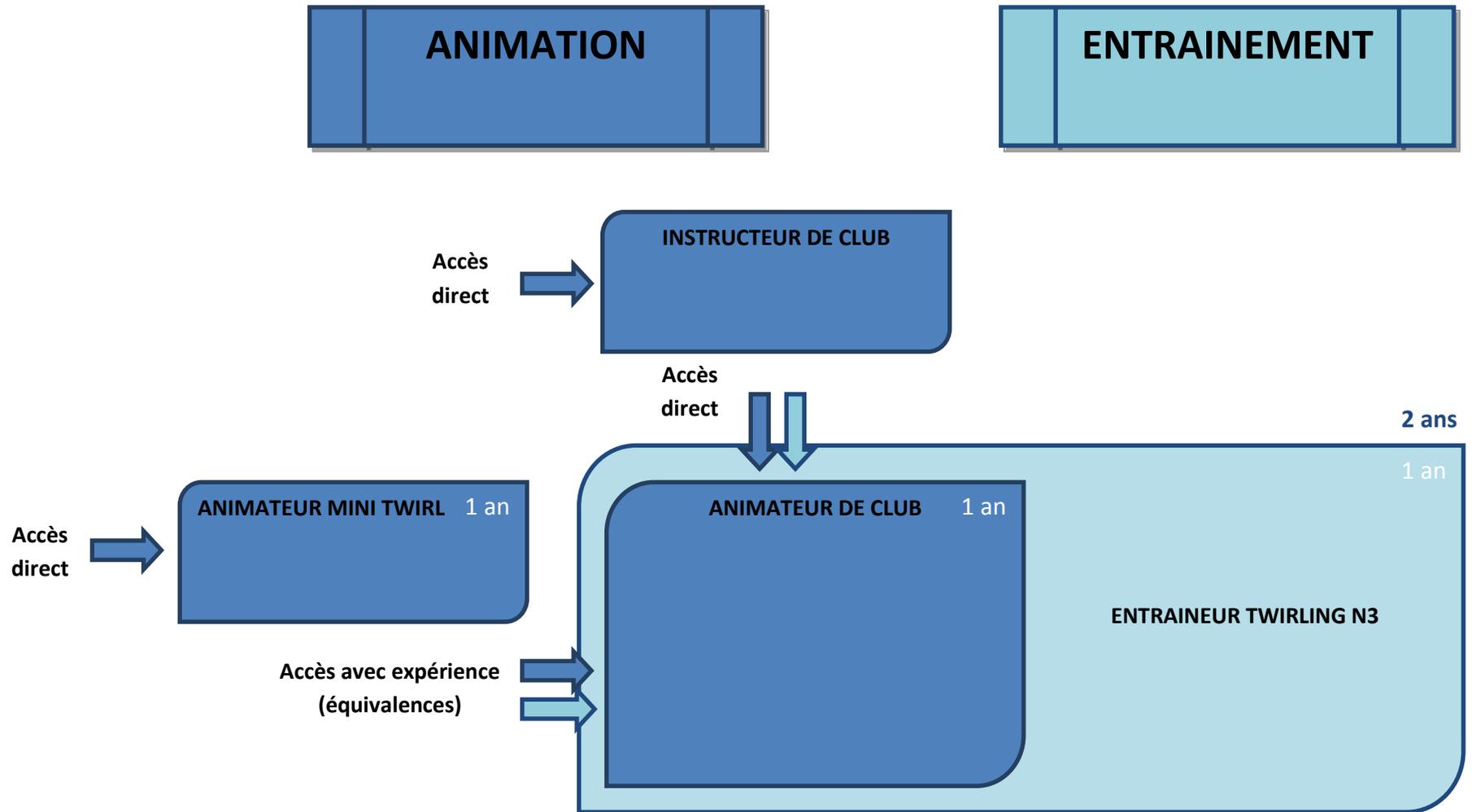
Tél : 0805 690 382 - mail : accueil.fft@fftwirling.fr

COMMISSION FORMATION

SOMMAIRE

- I- ORGANIGRAMME ET ACCES A LA FORMATION
- II- LES DIFFERENTS NIVEAUX D'INTERVENTION
- III- PRE-REQUIS ET VALIDATION
- IV- CONTENUS DE FORMATION

I- ORGANIGRAMME ET ACCES A LA FORMATION



II- LES DIFFERENTS NIVEAUX D'INTERVENTION

	ADMINISTRATIF	ENTRAINEMENT	TECHNIQUE	CHOREGRAPHIE	PEDAGOGIE
IC	Le club	découverte	découverte	découverte	Approche
AC	Vie associative Projet d'animation	approfondi	approfondi	approfondi	Animation
ETN3	Vie associative Projet sportif	Suivi compétition Séance	N3 et 1er degré	Montage chorégraphie N3	Enseignement

IC ➡ cycle de découverte

AC ➡ cycle des apprentissages

ETN3 ➡ cycle des approfondissements

III- PRE-REQUIS ET VALIDATION

1. ► L'ANIMATEUR MINI TWIRL

Accès à la formation :

- Etre licencié pour l'année en cours
- Etre âgé de 20 ans minimum au 31/12/13
- Etre titulaire ou non des fondamentaux de la méthode
- Etre actif au sein de son club
- Avoir des qualités relationnelles
- Etre motivé pour l'encadrement
- Engagement du président de club concernant sa responsabilité dans le suivi du stagiaire ainsi que l'accès au stage d'application dans sa structure (mises en pratique)

Validation de la formation :

- Présence effective en formation (3 regroupements)
- Attestation du stage pratique au sein du club

Certification : à l'extérieur du centre.

En condition réelle dans une structure accueillant un public petite enfance :

- Evaluation sur la conduite d'une séance avec une classe mini twirl au sein du club (45 minutes maximum) : la préparation écrite de la séance devra être présentée
- Evaluation sur un entretien, bilan sur la conduite de la séance (15 minutes maximum)

Formation continue :

Une remise à niveau des connaissances et compétences est fortement recommandée tous les quatre ans (recyclage).

2. ► L'INSTRUCTEUR DE CLUB

Accès à la formation :

- Etre licencié pour l'année en cours
- Etre âgé de 14 ans minimum au 31/12/13
- Etre titulaire ou non des fondamentaux de la méthode
- Etre actif au sein de son club
- Avoir des qualités relationnelles
- Etre motivé pour l'encadrement
- Engagement du président de club concernant sa responsabilité dans le suivi du stagiaire ainsi que l'accès au stage d'application dans sa structure (mises en pratique)

Validation de la formation :

- Présence effective en formation (3 regroupements)

Certification :

Attestation sur les exigences suivantes :

- Comportement (esprit fédéral), implication, motivation.
- Attestation du stage pratique au sein du club

Formation continue :

Une remise à niveau des connaissances et compétences est fortement recommandée tous les quatre ans (recyclage)

3. ► L'ANIMATEUR DE CLUB

Accès à la formation :

- Etre licencié pour l'année en cours
- Etre âgé de 16 ans minimum au 31/12/13
- Etre titulaire du diplôme d'Instructeur de club (nouveau cursus) ou avoir une expérience fédérale au moins équivalente d'aide technique dans un club
- Etre actif au sein de son club
- Avoir des qualités relationnelles
- Etre motivé pour l'encadrement (avis du président du club)
- Engagement du président de club concernant sa responsabilité dans le suivi du stagiaire ainsi que l'accès au stage d'application dans sa structure (mises en pratique)

Validation de la formation :

- Présence effective en formation (4 regroupements)
- Stage pratique au sein du club : validation du stage en situation Le président du club, valide les 50 heures d'animation effectuées par le stagiaire dans l'association et émet un avis sur son savoir être, son implication dans le projet de l'association et l'organisation des séances (fiches dans livret de formation)
- Attestation de la formation aux premiers secours

Certification :

En fin de cycle de formation :

- Présentation du dossier sur le projet d'animation
- Entretien

Formation continue :

Une remise à niveau des connaissances et compétences est fortement recommandée tous les quatre ans (recyclage/formation continue).

4. ► L'ENTRAINEUR TWIRLING NATIONALE 3

Accès à la formation :

- Etre licencié pour l'année en cours
- Etre âgé de 16 ans minimum au 31/12/13
- Etre titulaire du diplôme d'Instructeur de club (nouveau cursus) ou avoir une expérience fédérale au moins équivalente d'aide technique dans un club
- Etre titulaire du 2^{ème} degré des fondamentaux de la méthode et/ou justifier d'une expérience de 3 années de pratique personnelle en compétition (attestation du Président du club)
- Etre actif au sein de son club
- Avoir des qualités relationnelles
- Etre motivé pour l'encadrement (avis du président du club)
- Engagement du président de club concernant sa responsabilité dans le suivi du stagiaire ainsi que l'accès au stage d'application dans sa structure (mises en pratique)

Validation de la formation :

- Présence effective en formation (8 regroupements sur deux saisons sportives).
- Stage pratique au sein du club : validation du stage en situation Le président du club, valide les 100 heures d'animation effectuées par le stagiaire dans l'association et émet un avis sur son savoir être, son implication dans le projet de l'association et l'organisation des séances (fiches dans livret de formation)
- Attestation de la formation aux premiers secours

Certification :

En fin de cycle de formation :

- Présentation du dossier sur le projet sportif
- Entretien
- Conduite d'un échauffement lors d'une mise en situation
- Conduite d'une séance d'apprentissage technique et chorégraphique avec un groupe de N3 (+ présentation écrite) lors d'une mise en situation

Formation continue :

Une remise à niveau des connaissances et compétences est fortement recommandée tous les quatre ans (recyclage).

III – CONTENUS DE FORMATION

1. ► L'ANIMATEUR MINI TWIRL - 44 heures (+ 12 heures de formation complémentaire)

Objectifs de la formation :

- Savoir construire et animer des séances pédagogiques ludiques et éducatives pour un public « petite enfance » (3 à 6 ans)

Formation spécifique : 24 heures dans le CNF

Compétences développées	Contenu de formation	Modalités et volume horaire de formation
Etre capable de construire des séances adaptées au public petite-enfance.	<u>Connaissances pédagogiques :</u> ↳ Identifier et caractériser les comportements des tout petits ↳ Comprendre les mécanismes de l'action pédagogique ↳ Construire une séance ↳ Compréhension sur la conduite d'une séance ↳ Outils pédagogiques	4 heures
Etre capable d'animer des séances.	<u>Connaissances pédagogiques :</u> ↳ Mise en place des situations variées et adaptés. ↳ Mise en pratique de diverses situations pédagogiques, rôle et comportement de l'animateur, fiche de jeux. ↳ Régulation séance et actions de re-médiation. <u>Connaissances sur la sécurité :</u> ↳ Sécurité des enfants, conduite à tenir en cas d'accident, protection des mineurs.	16 heures
Etre capable d'aider et de contribuer à l'organisation du club dans le domaine de la petite enfance	<u>Connaissances sur l'activité Mini-Twirl</u> ↳ Objectifs – Définition - compétences attendues – l'animateur <u>Connaissances administratives :</u> ↳ réglementation fédérale sur la petite enfance	4 heures

Stage en alternance dans le club : 20 heures minimum

- Une formation par alternance : après chaque stage en CNF, un stage d'application pratique est intégré à la formation. Il permet la mise en œuvre des compétences développées en cours de formation sous la responsabilité du président du club.

Contenu de la formation complémentaire (commune aux autres cursus de formation)

⇨ Uniquement pour une première inscription (IC ou AMT) dans un CNF

12 heures dans le CNF :

La formation est complétée par un apport de connaissances supplémentaires grâce à une formation généraliste permettant des passerelles dans les différents cursus de formation :

- connaissances sur le jugement
- connaissances sur les autres cursus de formation IC, AC et ETN3
- connaissances techniques

2. ► L'INSTRUCTEUR DE CLUB – 29 heures (+ 12 heures de formation complémentaire)

Objectifs de la formation :

- Faire découvrir l'animation et la prise en main d'un groupe débutant.

Contenu de la formation spécifique : 24 heures dans le CNF

Compétences développées	Contenu de formation	Modalités et volume horaire de formation
Etre capable d'accompagner et d'encadrer un groupe débutant	<p><u>Connaissances sur l'échauffement :</u></p> <p>↳ Identifier la structure d'un échauffement et en comprendre les objectifs</p> <p><u>Connaissances pédagogiques :</u></p> <p>↳ Découvrir les outils et les connaissances pédagogiques intervenant dans le processus d'apprentissage.</p>	<p>4 heures</p> <p>- Théorie : 2 heures</p> <p>- Mise en pratique : 2 heures</p> <p>1 heure</p> <p>- Théorie : 1 heure</p> <p>- Mise en pratique dans le module chorégraphique</p>
Etre capable d'aider et de contribuer à l'organisation du club	<p><u>Connaissances administratives :</u></p> <p>↳ Approche de la réglementation</p>	2 heures
Etre capable de créer une chorégraphie dans le but d'une démonstration en public	<p><u>Connaissances chorégraphiques :</u></p> <p>↳ Identifier la structure d'une chorégraphie pour pouvoir en élaborer une.</p> <p><u>Connaissances techniques :</u></p> <p>↳ Découvrir et manipuler d'autres engins comme moyens éducatifs ludiques. Disposer d'un catalogue de mouvements..</p>	<p>10 heures</p> <p>- Théorie : 5 heures 30</p> <p>- Mise en pratique : 4 heures 30</p> <p>7 heures</p>

Stage en alternance dans le club : 5 heures (5 séances minimum)

- Une formation par alternance : après chaque stage en CNF, un stage d'application pratique est intégré à la formation. Il permet la mise en œuvre des compétences développées en cours de formation sous la responsabilité du président du club.

Contenu de la formation complémentaire (commune aux autres cursus de formation)

☞ Uniquement pour une première inscription (IC ou AMT) dans un CNF

12 heures dans le CNF :

La formation est complétée par un apport de connaissances supplémentaires grâce à une formation généraliste permettant des passerelles dans les différents cursus de formation :

- connaissances sur le jugement
- connaissances sur les autres cursus de formation AMT, AC et ETN3
- connaissances techniques

3. ➤ L'ANIMATEUR DE CLUB

Les missions principales :

- Il prépare, anime et encadre de façon autonome une action d'animation dans un club pour tous les types de publics
- Il assure le relationnel pédagogique avec les parents
- Il participe au fonctionnement du club dans le cadre du projet associatif
- Il contribue à la structuration des clubs.

Objectifs de la formation :

Le contenu de la formation prend en compte la formation initiale « Instructeur de club ».

Ce programme doit permettre au stagiaire :

- d'être responsable de la réalisation des missions citées au dessus en :
 - garantissant la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition
 - garantissant la sécurité des pratiquants
 - répondant aux attentes des adhérents
 - garantissant le respect de la politique sportive de la structure
- de savoir prendre des initiatives et être autonome en exécutant des tâches comportant un savoir faire technique.
- de posséder des connaissances du Twirling et des règles qui l'encadrent (législation, réglementation, technique, pédagogie...)

Ce diplôme a aussi pour but d'accompagner le cadre technique vers la voie de la professionnalisation telle que la formation au CQP dans la branche du sport (Certification de Qualification Professionnelle)

Compétences développées :

1- Etre capable de mobiliser les connaissances liées à l'environnement pour s'intégrer dans le milieu associatif

2- Etre capable de préparer un projet d'animation

Pourquoi ?

L'élaboration d'un projet d'animation permet de rendre efficace l'action de l'animateur dans l'intérêt des licenciés et de la structure club.

Le groupe support est au centre du projet qui s'inscrit dans la dynamique du club

Le projet détaille les actions à mettre en place et à organiser dans le temps pour atteindre les objectifs fixés.

3- Etre capable de construire des séances visant des objectifs adaptés aux publics concernés

4- Etre Capable d'animer des séances adaptées

Compétences	En centre national de formation (CNF)	En club
1	Cours théoriques sur les Connaissances administratives (environnement) ↳ Statuts – règlements divers	- Identification du statut, de l'environnement institutionnel, de l'organisation et du fonctionnement de sa structure club. - Participation aux réunions
2	Cours théoriques et échanges sur le projet d'animation ↳ Politique sportive du club et état d'esprit ↳ Sensibilisation à la démarche de projet ↳ Etat des lieux du club ↳ Les objectifs poursuivis ↳ Notion de planification ↳ Bilan Aide à la constitution du dossier	Mise en œuvre du projet
3	Cours théoriques et échanges sur les connaissances pédagogiques ↳ les caractéristiques des différents publics ↳ les principes de base de l'organisation de séance ↳ Les objectifs poursuivis avec les différents publics Cours théoriques et échanges sur les connaissances de l'entraînement/ Animation ↳ anatomie - physiologie ↳ préparation physique de base ↳ échauffement Cours théoriques et échanges sur les connaissances techniques/ Animation ↳ Chorégraphie ↳ Jugement Cours théoriques et échanges sur les connaissances du déroulement des compétitions ↳ prise de licence – inscriptions – organisation compétition	Observation et construction de séances
4	Animation de séances ↳ mise en situation pédagogiques ↳ L'animateur ↳ Règles de sécurité Animation de séances loisir ↳ Echauffement ↳ Technique ↳ Chorégraphie Animateur ↳ Engagement et devoirs de l'AC ↳ Relationnel pédagogique avec les parents	Mise en application dans la structure Encadrement sur les compétitions

Stage en alternance dans le club : 50 heures minimum entre l'entrée en formation et la certification.

Le stage d'application pratique est intégré à la formation. Il permet la mise en œuvre des compétences développées en cours de formation sous la responsabilité du président du club.

4. ► L'ENTRAINEUR TWIRLING N3

Les missions principales de l'Entraîneur de Club:

- Il prépare, anime et encadre de façon autonome une action d'animation et d'enseignement dans un club pour tous les types de publics:
 - ↳ il assure la formation du niveau N3
 - ↳ il assure le suivi des niveaux supérieurs au N3
 - ↳ il enseigne le 1^{er} degré des fondamentaux
- Il assure le relationnel pédagogique avec les parents
- Il participe au fonctionnement du club dans le cadre du projet associatif
- Il contribue à la structuration des clubs.

Objectifs de la formation :

Le contenu de la formation prend en compte la formation initiale « Instructeur de club ».

Ce programme doit permettre au stagiaire :

- d'être responsable de la réalisation de ses missions en :
 - garantissant la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition
 - garantissant la sécurité des pratiquants
 - répondant aux attentes des adhérents
 - garantissant le respect de la politique sportive de la structure
- de savoir prendre des initiatives et être autonome en exécutant des tâches comportant un savoir faire technique.
- de posséder des connaissances approfondies du Twirling et des règles qui l'encadrent (législation, réglementation, technique, pédagogie...)

Ce diplôme a aussi pour but d'accompagner le cadre technique vers la voie de la professionnalisation telle que la formation au CQP dans la branche du sport (Certification de Qualification Professionnelle)

Compétences développées :

- 1- Etre capable de mobiliser les connaissances liées à l'environnement pour s'intégrer dans le milieu associatif
- 2- Etre capable de préparer un projet sportif

Pourquoi ?

L'élaboration d'un projet sportif permet de rendre efficace l'action de l'entraîneur dans l'intérêt des licenciés et de la structure club.

Le groupe support (filière N3) est au centre du projet qui s'inscrit dans la dynamique du club

Le projet détaille les actions à mettre en place et à organiser dans le temps pour atteindre les objectifs fixés.

- 3- Etre capable de construire des séances visant des objectifs adaptés aux publics concernés
- 4- Etre Capable d'enseigner des séances adaptées

Compétences	En centre national de formation (CNF)	En club
1	Cours théoriques sur les Connaissances administratives (environnement) ↳ Statuts – règlements divers	- Identification du statut, de l'environnement institutionnel, de l'organisation et du fonctionnement de sa structure club. - Participation aux réunions
2	Cours théoriques et échanges sur le projet sportif ↳ Politique sportive du club et état d'esprit ↳ Sensibilisation à la démarche de projet ↳ Etat des lieux du club ↳ Les objectifs poursuivis ↳ Notion de planification ↳ Bilan Aide à la constitution du dossier	Mise en œuvre du projet
3	Cours théoriques et échanges sur les connaissances pédagogiques ↳ les caractéristiques des différents publics ↳ les principes de base de l'organisation de séance ↳ Les objectifs poursuivis avec les différents publics Cours théoriques et échanges sur les connaissances de l'entraînement/Mise en pratique ↳ anatomie - physiologie ↳ préparation physique de base ↳ échauffement Cours théoriques et échanges sur les connaissances techniques/Mise en pratique ↳ Chorégraphie ↳ Fondamentaux 1 ^{er} degré réactualisé ↳ Jugement Cours théoriques et échanges sur les connaissances du déroulement des compétitions ↳ prise de licence – inscriptions – organisation compétition	Observation et construction de séances
4	Animation de séances ↳ mise en situation pédagogiques ↳ l'entraîneur ↳ Règles de sécurité Animation de séances spécifiques ↳ Echauffement ↳ Technique ↳ Chorégraphie (montage et suivi) Entraîneur ↳ Engagement et devoirs de l'ETN3 ↳ Relationnel pédagogique avec les parents	Mise en application dans la structure Encadrement sur les compétitions

Stage en alternance dans le club : 100 heures minimum entre l'entrée en formation et la certification.
Le stage d'application pratique est intégré à la formation. Il permet la mise en œuvre des compétences développées en cours de formation sous la responsabilité du président du club